



scm-dgo

Service de Contrôle des Médicaments

www.apb.be

+32 (0)2 285 42 51
+32 (0)2 285 42 84
dgo_scm@apb.be

rue Stevin 137
1000 Bruxelles
Belgique



Utilisez **ici** l'application web **Retraits** pour enregistrer vos produits



Liste de retrait 04/09/2019

Pour non-conformité

Autres produits : nutrition clinique

A la demande de la firme

Nom du produit	Forme galénique	Détenteur d'autorisation	Numéro(s) de(s) lot(s)	Raison
Delical poudre de protéines CNK 3037 082	Poudre 500 g	BS Nutrition	DDM 12/20	Intégration d'une dosette de taille inappropriée dans la boîte

Ces produits sont à retourner le plus rapidement possible au SCM.
Après le **15 octobre 2019** ceux-ci ne seront plus crédités.

S. SARRE, Dr. Sc. Ph.
Directeur du S.C.M.



Utilisez **ici** l'application web **Retraits** pour enregistrer vos produits



Date de l'affichage : 03/09/2019

INFORMATION CONSOMMATEUR

AVIS DE RAPPEL PRODUIT

Suite à l'intégration d'une dosette de taille inappropriée dans des boîtes de Poudre de Protéines Delical, la société LNS procède ce jour, au retrait de la vente et au rappel des produits portant les caractéristiques suivantes :

Référence concernée: **DELICAL Poudre de Protéines boîte de 500g**

Codes à barres / EAN : **3 551101 360076**

Code ACL : 6157258

Date de Durabilité Minimale des produits concernés (uniquement cette DDM) : **12/2020**

La Poudre de Protéines Delical est une poudre hyperprotidique destinée à enrichir l'alimentation.

Les dosettes normalement présentes dans les boîtes de cette référence permettent de doser 6g de poudre environ. Or, les dosettes présentes dans les boîtes portant les caractéristiques ci-dessus réalisent un dosage plus important.

Considérant ces éléments et compte-tenu d'un risque de supplémentation de l'alimentation inadapté à la prescription médicale, nous demandons aux patients qui détiendraient ce produit de rapporter leur boîte à l'officine et de prendre contact au plus vite avec leur pharmacien.

Un numéro vert est à la disposition des patients pour répondre à leurs questions (ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h) :

0805 805 950

Affichage jusqu'au 03/10/2019



scm-dgo
Service de Contrôle des Médicaments
www.apb.be

☎ +32 (0)2 285 42 51
☎ +32 (0)2 285 42 84
✉ dgo_scm@apb.be

rue Stevin137
1000 Bruxelles
Belgique